



**A l'attention des
Présidentes et Présidents
des Associations Aubussonnaises**

Aubusson, le 17 janvier 2025

Affaire suivie par Myriam MARIETTE, Directrice Générale des Services
Tél : 05 55 83 08 03
courriel : dgs@ville-aubusson.fr
N/Réf. : NH/2025-01-17

Objet : Demandes de Subventions 2025

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Comme chaque année, la commune d'Aubusson apporte son soutien financier aux associations dont le siège social est à Aubusson et dont l'activité présente un intérêt communal.

Je vous informe que vous pouvez dès maintenant nous adresser votre demande de subvention. Après examen de celle-ci, le Conseil Municipal décidera d'accorder ou non une subvention.

Le dossier simplifié est téléchargeable sur le site de la commune ou disponible sur format papier à l'accueil de la mairie.

J'attire votre attention sur la nécessité de remplir toutes les rubriques.

Pour mémoire :

Situation 1	Situation 2
Je demande une subvention <i>uniquement</i> à la Commune	Je demande une subvention à d'autres collectivités (Région, Département, Intercommunalité)
J'utilise le dossier :	J'utilise le cerfa demande de subvention 12156*06 et le cerfa compte rendu financier 15059*02 accessible en ligne avec les annexes https://www.aubusson.fr .
Demande de subvention accessible en ligne https://www.aubusson.fr ou disponible sur format papier à l'accueil de la mairie	Je joins à la demande les annexes : La liste des membres du bureau – annexe 1 Le Tableau des adhérents – annexe 2 La situation de trésorerie – annexe 3 Accessible en ligne
Pièces complémentaires à fournir dans les 2 situations	
Exemplaire des statuts de l'association si première demande ou s'ils ont été modifiés depuis la dernière demande	
Rapport d'activité	
Relevé d'identité bancaire	
Attestation d'assurance pour la période 2025 si non fourni auparavant	

Nos services se tiennent à votre disposition pour vous apporter une aide administrative si besoin.
Le dossier complet doit être déposé sous format papier à l'accueil de la mairie ou envoyé par mail à: secretariat@ville-aubusson.fr le 17 mars 2025 au plus tard.

Tout dossier arrivé hors délai et/ou incomplet ne sera pas examiné. Les retardataires verront leur demande instruite en fonction des crédits disponibles.

Madame Mariette, Directrice Générale des services, se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Nadine HAGENBACH

Maire-Adjointe

En charge de la vie associative sport-social
et autres



Jean-Pierre PERRIER

Maire-Adjoint

En charge des affaires scolaires
et de la culture

